



# Déclarations et Discours

---

N° 82/32

## LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE

Allocution du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, devant l'Agence de coopération culturelle et technique, Paris, le 10 novembre 1982.

Depuis plus d'un demi siècle, des femmes et des hommes de bonne volonté entretiennent au sein de nos peuples respectifs, un rêve généreux : celui d'une action commune de tous les pays francophones du monde au service de la paix et du mieux-être. Ils rêvent d'une coopération privilégiée entre tous les groupes humains de la planète qui possèdent le français comme moyen de communication. Ils rêvent d'un rapprochement fondé sur cette parenté linguistique, facilité par elle, et orienté vers des objectifs de développement et de progrès humain.

Heureusement pour nous, ils ne se sont pas contentés d'en rêver. Il s'est trouvé parmi eux des gens doués pour l'action qui ont su, au cours des ans, faire partager cette noble ambition par un nombre croissant de leurs contemporains.

L'Agence de coopération culturelle et technique, qui nous réunit aujourd'hui, est la plus récente incarnation de cette même idée, idée connue désormais sous le nom de Francophonie internationale, et dont l'Agence constitue l'un des éléments essentiels.

Si j'ai accepté avec empressement votre invitation, c'est que la langue française, parlée chez nous par quelque six millions de nos concitoyens, sur la presque totalité de notre territoire, fait partie intégrante de la réalité canadienne. C'est aussi parce que l'Agence, au plan international, est un instrument majeur de la politique francophone du Canada.

Je veux donc réfléchir avec vous sur le thème général de la francophonie internationale, sur sa nature, sa mission et ses dimensions, sur le travail entrepris et la tâche qui reste à accomplir. Puis, dans un second temps, je voudrais vous dire comment, nous Canadiens, concevons le rôle dévolu à l'Agence dans la réalisation de ce grand projet qui nous tient à cœur.

### La Francophonie internationale

Lors de votre première conférence ordinaire, tenue au Canada en 1971, je déclarais à la séance d'ouverture, pour dissiper toute équivoque : « La francophonie n'est pas un souvenir ; c'est un avenir. » Je me place aujourd'hui dans la même perspective. Les pionniers de notre grand projet n'étaient pas des nostalgiques mais des visionnaires. Nous les trahirions grandement si nous nous attardions sur le passé, pour le condamner ou pour le regretter.

Mais la trahison serait plus grave encore si nous allions réduire les dimensions d'un projet, qui embrassait, dès ses origines, toutes les communautés francophones à